

# Section européenne physique-chimie / allemand

Françoise JALLON(professeure d'allemand)
Cuneyt KILIC (professeur de physique-chimie)

Lycée Jean Michel (Lons-le-Saunier)

# Principe de l'option

- Notre option "section européenne" propose l'enseignement d'une discipline non-linguistique (DNL), ici les sciences physiques, dans une langue étrangère : l'allemand ;
- Un professeur d'allemand (Mme Jallon) et un professeur de sciences physiques (M. Kilic) travaillent en collaboration pour encadrer les élèves qui suivront cette option ;
- L'option "section européenne" est une option facultative de deux heures hebdomadaires réparties de la façon suivante :
  - 1 h assurée par le professeur d'allemand,
  - 1 h assurée par le professeur de sciences physiques.

# Nos objectifs:

- Favoriser l'expression orale autonome en allemand sur des documents liés aux programmes de physique-chimie (classe de seconde) puis d'enseignement scientifique (classes de première et terminale générale);
- Approfondir les connaissances des élèves et étendre leur culture générale ;
- Travailler autrement en langue étrangère en mettant l'accent sur l'expression orale ;

# A qui s'adresse notre enseignement?

## A tout élève :

- intéressé et motivé par la pratique de la langue allemande;
- ayant un intérêt pour la physique et la chimie ;
- aimant s'exprimer à l'oral;
- curieux et ouvert d'esprit.

## La section en classe de seconde

## Contenu de l'enseignement :

Les deux heures de cet enseignement permettent d'aborder, de différentes façons, des thèmes du programme de physique-chimie et de donner à l'élève les moyens linguistiques nécessaires pour améliorer son expression orale.

#### Comment s'inscrire ?

La fiche de candidature, à retirer au secrétariat de votre collège ou sur demande au secrétariat du lycée Jean Michel, doit être renvoyée par voie postale ou électronique au lycée.

Une réponse concernant l'acceptation du dossier de candidature vous sera en même temps que votre affectation en juin.

## La section au cours du cycle terminal

### > En classe de première

La poursuite de cet enseignement est possible en classe de 1ère générale puis en terminale générale (que l'élève choisisse ou non l'enseignement de spécialité « physique-chimie »). Il sera articulé autour des thèmes de l'enseignement scientifique.

Pour les élèves de 2nde qui souhaiteraient démarrer cet enseignement en classe de 1ère générale, le choix est possible dans la limite des places disponibles.

#### > En classe de terminale

Pour obtenir la mention « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat, l'élève doit avoir au minimum une note de 12/20 à l'épreuve de contrôle continu d'allemand et une note de 10/20 à l'évaluation spécifique de contrôle continu de la classe de terminale.

Un voyage d'étude à caractère scientifique, historique et culturel à Berlin fait partie intégrante de la section européenne,

# Modalités d'inscription

Vous pouvez obtenir davantage de renseignements et/ou demander une fiche d'inscription en écrivant un courrier électronique aux professeurs intervenants :

Mme JALLON (professeure d'allemand)
 <u>francoise.noblet@ac-besancon.fr</u>

• M. KILIC (professeur de physique-chimie) <u>cuneyt.kilic@ac-besancon.fr</u>